

## 13.1 Budget de l'État

En 2009, le **déficit public au sens de Maastricht** s'élève à 143,8 milliards d'euros, soit 7,5 % du PIB. Au cours de cette année marquée par la récession, il augmente de 79,1 milliards d'euros, sous l'effet de la forte baisse des recettes publiques et de la progression maintenue des dépenses publiques.

Le **besoin de financement des administrations publiques** centrales se creuse, puisqu'il a plus que doublé en un an (de - 54,4 à - 114,8 milliards d'euros). Cette dégradation est imputable à une chute des recettes et une accélération des dépenses. Le besoin de financement des administrations publiques locales s'améliore, passant de - 8,7 milliards en 2008 à - 5,6 milliards d'euros : les dépenses ralentissent et les recettes accélèrent. Après une année 2008 de quasi-équilibre des comptes, le besoin de financement des administrations de sécurité sociale s'accroît nettement en 2009 pour atteindre 24,0 milliards d'euros. Fortement grevées par la crise économique, les recettes ont stagné pour la première fois depuis l'après-guerre, alors que les dépenses ont été très dynamiques en raison notamment de la dégradation de la situation sur le marché du travail.

La **dette publique au sens de Maastricht** atteint 78,1 % du PIB fin 2009, soit une progression de 10,6 points. La **dette publique nette** progresse également, mais un peu moins rapidement (9,5 points). La contribu-

tion de l'État à la dette publique a progressé de 126,4 milliards d'euros, variation plus importante que son déficit, en raison surtout des prêts accordés au secteur automobile et de la comptabilisation en droits constatés des dépenses militaires. Celle des administrations publiques locales (+ 8,7 milliards) est surtout constituée de crédits à long terme. Celle des administrations de sécurité sociale augmente de 18,9 milliards d'euros. L'endettement du régime général, du régime agricole et des hôpitaux continue d'augmenter, sous l'effet du creusement de leurs déficits. Celui de l'assurance-chômage augmente après une diminution les années passées.

Le déficit public et la dette publique se sont accrus en 2009 par rapport à 2008, tant dans la **zone euro** que dans l'Union européenne à 27, tandis que le PIB a diminué. Le ratio du déficit public par rapport au PIB a augmenté dans l'Union européenne passant de 2,3 % à 6,8 % ; celui de la dette publique a crû de 61,8 % à 74,0 % fin 2009. Aucun État membre n'a enregistré un excédent public en 2009. Les déficits publics les plus élevés par rapport au PIB sont ceux de la Grèce et de l'Irlande. Les niveaux les plus bas de dette publique par rapport au PIB ont été relevés en Estonie, au Luxembourg et en Bulgarie. Douze États membres ont affiché un ratio de dette publique supérieur à 60 % du PIB parmi lesquels la France. La Grèce et l'Italie, quant à elles, dépassent les 110 %. ■

### Définitions

**Déficit public notifié** : déficit public correspondant au besoin de financement des administrations publiques (secteur institutionnel S13 de la comptabilité nationale) auquel est ajouté le solde des gains et des pertes des opérations sur *swaps* (produits dérivés). Le besoin de financement est le solde du compte de capital : il intègre non seulement les dépenses courantes de fonctionnement et les opérations de redistribution mais aussi les dépenses en capital, l'investissement (FBCF) ainsi que les transferts en capital et les impôts en capital. Le déficit public est notifié à la Commission européenne deux fois par an (fin mars et fin septembre).

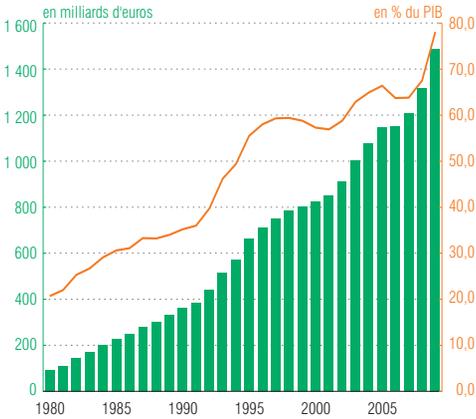
**Administrations publiques, capacité et besoin de financement, dette publique nette, dette publique notifiée (ou dette publique au sens de Maastricht), organismes divers d'administration centrale (Odac), Traité de Maastricht, zone euro** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Déficit public de la zone euro et de l'UE27 respectivement de 6,3 % et 6,8 % du PIB », *communiqué de presse* n° 170, Eurostat, novembre 2010.
- « Les comptes des administrations publiques en 2009 », *Insee Première* n° 1293, mai 2010.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2010.
- « Projet de loi de finances pour 2011 – chiffres clés », ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, septembre 2010.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Dettes publiques au sens de Maastricht



Champ : dette au 31 décembre, au sens du règlement 3605 de la Commission Européenne.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## Variation de la dette au sens de Maastricht

en milliards d'euros

	2008	2009
<b>Déficit des administrations publiques<sup>1</sup></b>	<b>64,7</b>	<b>143,8</b>
<b>Acquisitions d'actifs nettes des cessions</b>	<b>41,9</b>	<b>36,0</b>
Numéraires et dépôts	15,9	17,1
Titres hors actions	14,5	-9,5
Crédits	-0,2	8,1
Actions et autres participations	4,6	7,6
Créances commerciales et décalages comptables	7,2	12,6
<b>Variation du passif financier<sup>2</sup></b>		
Intérêts courus non échus	-2,4	1,1
Créances commerciales et décalages comptables	3,2	4,3
<b>Changements de volume</b>		
Changement de classement <sup>3</sup>	0,3	0,1
Valorisation de la dette en devises	0,1	-0,6
<b>Variation de la dette</b>	<b>106,2</b>	<b>173,9</b>

1. Au sens du traité de Maastricht, hors flux de swap.

2. Hors dette de Maastricht.

3. Y compris autres changements de volumes.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## Dettes publiques notifiées

	2008 (r)		2009	
	en milliards d'euros	en % du PIB	en milliards d'euros	en % du PIB
État	1 036,2	53,2	1 162,6	61,0
ODAC	95,5	4,9	115,3	6,0
Administrations locales	148,1	7,6	156,8	8,2
Administrations de sécurité sociale	35,4	1,8	54,3	2,8
<b>Total des administrations publiques</b>	<b>1 315,1</b>	<b>67,5</b>	<b>1 489,0</b>	<b>78,1</b>

Champ : dette publique au sens du traité de Maastricht, au 31 décembre.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## Principaux ratios de finances publiques

en % du PIB

	2006	2007	2008 (r)	2009
Déficit public notifié <sup>1</sup>	-2,3	-2,7	-3,3	-7,5
Dette publique notifiée <sup>1</sup>	63,7	63,8	67,5	78,1
Dette publique nette <sup>2</sup>	59,4	59,1	61,6	71,1
Recettes publiques	50,4	49,6	49,5	48,4
Dépenses publiques	52,7	52,3	52,8	56,0
Prélèvements obligatoires	43,9	43,2	42,9	41,6

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Dette publique notifiée diminuée de certains éléments d'actif.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

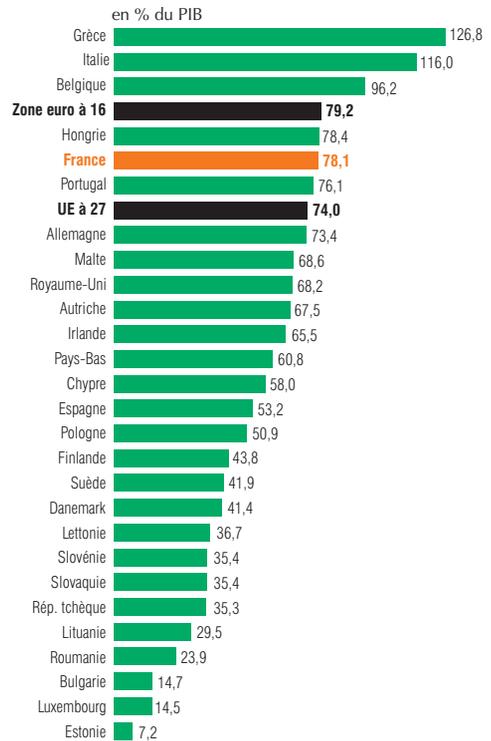
en milliards d'euros

	2006	2007 (r)	2008 (r)	2009
État	-48,3	-39,7	-55,5	-117,6
ODAC	10,5	-4,2	0,1	2,8
Administrations publiques locales	-3,1	-7,6	-8,7	-5,6
Administrations de sécurité sociale	-1,0	-0,2	-0,9	-24,0
<b>Total des adm. publiques</b>	<b>-41,9</b>	<b>-51,8</b>	<b>-65,0</b>	<b>-144,4</b>
<b>Déficit public notifié<sup>1</sup></b>	<b>-41,1</b>	<b>-51,4</b>	<b>-64,7</b>	<b>-143,8</b>

1. Au sens du traité de Maastricht.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## Dettes publiques au sein de l'UE en 2009



Champ : dette au sens du traité de Maastricht.

Source : Eurostat.